

## ITINÉRANCE SPATIALE ET PARTAGE SOCIAL DE L'ESPACE PUBLIC DANS LE CONTEXTE DU CENTRE-VILLE MÉTROPOLITAIN DE LYON.

*Itinérance, temporalité, espace commun/public, partage, appropriation, marginalisation*

Lors de mes études, j'ai vécu deux années à Lyon, là, j'ai pu arpenter de nombreuses fois le deuxième arrondissement en tant que cycliste, piéton ou même en tant qu'habitant. Voulant m'engager dans quelques services, j'ai décidé de participer à des maraudes qu'un ami venait de lancer. Celles-ci consistaient simplement à aller dans la rue le soir par groupe de deux ou trois pour rendre visite aux «gens de la rue». Nous leur proposons un peu de thé pour créer un premier contact, et parfois la discussion continuait toute seule. S'ensuivait une régularité dans les visites pour créer du lien avec ces personnes. Nous rencontrons des personnes aux profils variés : personnes seules ou familles entières, migrants ou locaux, d'anciens travailleurs ayant tout perdus, mais aussi quelques jeunes n'ayant jamais travaillé. Tous n'étaient pas SDF (Sans Domicile Fixe) mais tous se retrouvaient dans l'espace de la rue à la recherche de relations sociales, d'assistance, de ressources.

Cette première expérience m'a beaucoup apporté et m'a amené à me poser de nombreuses questions. Notamment sur la notion des « gens de la rue » ou encore des « personnes en situation d'itinérance », un terme québécois. Selon la Hutte, entreprise d'hébergements d'urgence québécoise, l'itinérance se caractériserait par « l'absence ou l'impossibilité d'avoir un « chez-soi », un lieu où l'on se sent bien et protégé, un lieu à soi, reconnu par les autres, où l'on retourne pour se reposer et pour se retrouver dans l'intimité ». Plus simplement, le dictionnaire Larousse offre cette définition : « Qui n'est pas sédentaire, qui exige des déplacements, des voyages ». Ce même dictionnaire définit la rue comme : «Voie de circulation routière aménagée à l'intérieur d'une agglomération, habituellement bordée de maisons, d'immeubles, de propriétés closes». Elle serait alors cet espace ouvert, inter-constructions, pratiquées par des usagers et créerait un réseau de relations de l'échelle du quartier à l'échelle de la ville.

En effet, au-delà des problématiques sociales et des situations individuelles se pose la question fondamentale de la nature de la rue, voire même de l'espace public en général et des usages qui y sont traditionnellement associés. Ceux-ci sont en ville, des espaces non bâti qui nous sont disponibles, notre corps peut y circuler, s'y déployer, s'y arrêter, interagir avec l'espace ou avec des individus. Cependant, nous ne jouissons pas tous de cette possibilité et de la même égalité dans la pratique de l'espace public. Certains aménagements sont actuellement exclusifs visant à éloigner certaines personnes, d'autres n'ont tout simplement pas encore été pensés comme inclusifs. Nous pouvons constater d'un point de vue général qu'il y a beaucoup de travail à faire dans ce sens. Ce sont les politiques de la ville et les aménagements qui en découlent qui influencent notre perception et notre usage de l'espace public.

Dans un pays où l'acceptation des autres, la diversité et l'égalité sont prônées, le paysagiste peut agir par son regard sur l'espace et trouver des compromis permettant de rendre accessible et accueillante la rue et l'espace public en général, à la diversité des usagers. C'est donc dès les premières phases de conception que s'inscrit le rôle primordial du paysagiste dans la résolution de telles questions.

Malgré les progrès de la ville en matière d'accueil, l'itinérance soulève de nouveaux besoins. Que l'arrêt ne dure que quelques heures ou plusieurs semaines, il faut pouvoir proposer à la diversité des usagers des espaces de vie accueillants et plurifonctionnels et appropriables (comme avec la notion de l'urbanisme transitoire concernant des terrains en attente d'utilisation, délaissés, en friche, pouvant alors accueillir des occupations temporaires). Pour que ceux-ci fonctionnent bien, il faudrait alors penser tout cela sous la forme d'un réseau d'espaces (et d'acteurs) de diverses fonctions, se complétant et ouvert à la temporalité (saisonnalité, migration, évolution des besoins...).

Je souhaite travailler au niveau du quartier du deuxième arrondissement de Lyon que je connais particulièrement mais sans pour autant m'y limiter. Celui-ci est l'un des 9 arrondissements de la ville et se situe sur la presqu'île formée par la Saône et le Rhône. Il constitue l'hypercentre de par sa position, sa densité urbaine, son dynamisme et le nombre de monuments que l'on peut y retrouver. Découpé en plusieurs parties, on peut retrouver au nord, entre Perrache et l'Hôtel de ville, un quartier aisé, très minéral. Celui-ci est très fréquenté pour son aspect historique, culturel, ses promenades, ses boutiques, bars et restaurants. En franchissant la gare de Perrache nous arrivons alors dans un quartier plus populaire et moins visité, mais avec une vie de quartier plus développée. Ensuite, les nouveaux quartiers ou écoquartiers de confluence se sont installés, ils sont d'aspect résidentiel espacé et verdoyant. La pointe de la presqu'île comprend un grand centre commercial, des zones d'entreprises, d'anciennes industries, de nombreuses friches ainsi que le grand musée Confluence symbole de la fusion des deux fleuves. C'est un espace en transition où se dresseront bientôt de nouveaux quartiers. Ce centre urbain se caractérise par une grande diversité de typologies et de morphologies d'espaces publics au sein desquels les pratiques sont encore en formation.

Travaillant sur le domaine de l'itinérance urbaine et de l'inclusion par le biais de l'aménagement de l'espace, il pourrait être intéressant de réfléchir cette question à l'échelle territoriale, entre ville et campagne.